

**Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration de l'Association du Collège
Sévigné
jeudi 4 octobre 2018**

Etaient présents :

Mesdames FERRIER, FILLION, GEFFROY, LHERETE

Messieurs BENHAMOU, M. DEUTSCH, KAPETANOVIC, YEODET

Ont donné un pouvoir : M. ATTALI, Mme DELILLE, M THEVENET

Absents et non représentés : MME ATTALI, M BAILLEUX, Mme FARRAJOTA-CAVACO, Mme HEARD, Mme WALTHER

Madame CHARPENTIER, Directrice générale, assiste à la séance.

Madame FERRIER est désignée Secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h45. Madame la Présidente s'assure que le quorum est atteint, puis fixe la date du prochain Conseil d'Administration : ce sera le lundi 17 décembre 2018 à 18 heures.

1. Résultats des élèves et étudiants à la session 2018.

Brevet : 100% réussite

Mention Très Bien	37
Mention Bien	31
Mention Assez Bien	17
Sans mention	6
Nombre total de mentions	85
soit en %	93,4 % de mentions

Baccalauréat : 100% de réussite

TS : 39 inscrits

TL : 19 inscrits

TES : 27 inscrits

Total

85 inscrits

5 AB (13%)
14 B (36%)

8 AB (42%)
5 B (26%)

5 AB (18,5%)
11 B (41%)

Mention AB	18 (21%)
Mention B	30 (35%)

18 TB (46%)	3 TB (16%)	5 TB (18,5%)	Mention TB	26 (31%)
2 ADMIS (5%)	3 ADMIS (16%)	6 ADMIS (22%)*	Sans mention	11 (13%)
		<i>*(dont 1 au rattrapage)</i>		
total mentions	total mentions	total mentions	total mentions	
94,9 %	84,2 %	77,8 %	80,0 %	

Enseignement supérieur :

- **Agrégation interne de Lettres classiques** : 66 % de nos candidats sont admissibles, 40 % sont admis (moyenne nationale 15%). Des résultats en hausse par rapport à l'an dernier et davantage de candidats admis. 26, 67 % des postes proposés à l'agrégation (concours public) ont été obtenus par des candidats de Sévigné. Pour le CAER, sur les trois postes ouverts, deux ont été obtenus par des candidats de Sévigné. Des rangs excellents pour le concours public : Les premier, deuxième, troisième, quatrième et huitième rangs ont été obtenus par des candidats de Sévigné.
- **Agrégation interne d'Histoire-Géographie** : 18 % sont admissibles, 9% ont été admis cette année (moyenne nationale 7%).
- **Agrégation interne de Lettres modernes** : 30 % sont admissibles et près de 19 % de nos candidats sont admis (moyenne nationale 7%). Le nombre d'admis cette année est supérieur à celui de l'an dernier. Les candidats de Sévigné admis représentent 25, 5 % des postes proposés à l'agrégation (20% pour le CAER). Des rangs excellents : pour le concours public, notre meilleure candidate est deuxième (deux autres candidats sont classés dans les 10 premiers). Pour le CAER, nos meilleurs candidats ont obtenu les rangs 4, 7 et 9.
- **Agrégation interne d'Anglais** : 33 % de nos candidats sont admissibles, 20 % sont admis (moyenne nationale 4%). Des résultats très satisfaisants pour cette deuxième année de préparation, où les candidats ont témoigné d'un très grand sérieux dans la préparation toute l'année.
- **Agrégation interne d'Espagnol** : 54% de nos candidats sont admissibles, 45, 5 % sont admis (moyenne nationale 4.6%).

Concours externes

- **Agrégation externe de Lettres classiques** : 52 % de nos candidats sont admissibles. 32 % sont admis (moyenne nationale 17%). Tous nos candidats ont été reçus dans les 45 premiers rangs (meilleurs rangs : 13e et 15e).
- **Agrégation externe de Lettres modernes** (et agrégation spéciale) : 38 % de nos candidats sont admissibles. Une mention spéciale pour les candidats à l'agrégation spéciale (2 sur les 3 inscrits ont été admissibles). 8 % ont été admis (moyenne nationale 8%) : malgré d'excellents résultats à l'admissibilité, beaucoup de candidats n'ont pas réussi à transformer l'essai à l'oral. Un effort particulier sera fait sur la préparation à l'oral en 2018-19 dès le début de l'année. D'excellents rangs ont été obtenus : notre meilleur candidat a été reçu 3e.
- **Agrégation externe d'histoire** : 10, 5 % sont admissibles. 2 candidats ont été reçus (8 % des inscrits moyenne nationale 5%). Meilleur rang obtenu : 29e.

- **Capes externe de Lettres (modernes, classiques et troisième concours** : 45 candidats contre 32 l'an dernier) : 65 % sont admissibles. 54 % sont admis (moyenne nationale 15%). Quelques raisons d'être satisfaits : nos étudiants en reconversion professionnelle ont tous été admis. Meilleur rang obtenu par nos candidats : 4e.
- **Capes externe d'histoire Géographie** : 44 % sont admissibles et 25 % sont admis (moyenne nationale 10.8%). Meilleur rang : 39e.
- **Capes externe d'anglais** : 66 % de nos candidats ont été admis. Autant d'admis que d'admissibles. (moyenne nationale 22.5%). Bravo à tous les candidats et à leurs enseignants. La préparation au Capes d'anglais au Collège Sévigné a deux ans seulement. Meilleur rang : 4e (1000 postes environ ont été pourvus)
- **Cinéma** : 1 aux USA (acceptée dans 2 écoles LA et Toronto) et une à Louis Lumière.

Concours :

5^{ème} accessit en version grecque (Aurélien Rigoulet Roze) et une mention en version latine (Célestine Gamet). Léonard Corre est arrivé en phase nationale des Olympiades de Chimie et 4 élèves classés aux Olympiades de géosciences.

Orientation post bac

Parcours sup : on s'en est mieux sorti que les chiffres nationaux (à l'ouverture des résultats $\frac{3}{4}$ des élèves avaient qqch alors que c'était la moitié au niveau national). Quelques élèves déçus (2 ou 3). Mais tous ont eu une affectation.

Un quart de nos élèves de Terminales poursuivent leurs études en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, scientifiques, littéraires ou économiques et commerciales.

3 élèves ont intégré Sciences Po à Paris et une Bordeaux.

Près de 10% partent faire des études à l'étranger : Sévigné les accompagne dans l'élaboration de ce projet.

Enfin près d'un tiers entrent à l'université.

2. Bilan de l'année scolaire.

Tous les professeurs étaient recrutés mais problèmes de visas

Les effectifs sont les suivants :

Cycle 1	1 classe de petite section (20 élèves)
	1 classe de moyenne section (20 élèves)
	1 classe de grande section (20 élèves)

Cycle 2 | 2 classes de CP (48 élèves)
 2 classes de CE1 (47 élèves)
 2 classes de CE2 (48 élèves)

Cycle 3 | 2 classes de CM1 (48 élèves)
 2 classes de CM2 (48 élèves)

6e	6A	27	80
	6B	28	
	6C	26	
5e	5A	30	88
	5B	29	
	5C	29	
4e	4A	30	92
	4B	31	
	4C	31	
3e	3A	30	89
	3B	29	
	3C	30	
Total collège			350

2nde	2A	27	113
	2B	29	
	2C	30	
	2D	27	
1e	1ES	27	103
	1L	20	
	1SA	30	
	1SB	26	
Term.	TES	24	93
	TL	15	
	TSA	27	
	TSB	27	
Total lycée			309

659 élèves

On peut noter des effectifs délibérément non remplis en 6^{ème} et en seconde.

Pas de difficultés pour les premières.

Augmentation programmée du nombre d'élèves bilingues avec l'arrivée de nos élèves du primaire.

Nouveautés :

- Aboutissement du projet bilingue (troisième et terminale)
- Projet théâtre au primaire
- Ipads au collège. Depuis la rentrée 2018, après plus d'un an de préparation, tous les élèves du collège ont reçu un iPad, qui contient tous les manuels de l'année et des applications pédagogiques. Il n'y a donc plus de manuel en papier. Cet outil permet d'élargir les modes de travail à plusieurs, de partager plus aisément des ressources et documents avec les professeurs, et d'apprendre à travailler avec un outil numérique performant.

L'écriture manuscrite, la lecture d'imprimés, les cahiers et copies gardent toute leur place dans l'enseignement : les élèves ne passent pas leur journée sur les écrans, mais ils développent un usage critique et pertinent des tablettes.

Pour aborder ce changement, les professeurs ont reçu une formation et sont accompagnés par un professeur référent numérique qui a rejoint l'équipe.

Une réflexion se développe parallèlement au sein de l'établissement sur les apports, les avantages et les inconvénients de l'iPad, réflexion à laquelle sont associés les élèves et les parents.

- Guide méthodologique
- En 2018-2019, les élèves de Troisième auront désormais à réaliser un stage d'observation en milieu professionnel d'une durée d'une semaine. Au Collège Sévigné ce stage est mené à la fin de l'année de Seconde, mais nous avons souhaité le scinder en deux périodes, qui correspondent à des moments différents dans la maturation des projets de nos élèves. Le stage de fin de Seconde est maintenu, mais raccourci à deux semaines au lieu de trois
- Dans le supérieur : agrégation de math, DU « Enseigner à l'étranger », partenariat avec l'ISTH pour l'Ecole du Louvre (55 étudiants attendus). Philosophie confirmée. Cinéma : on dépasse les dix inscrits à ce stade.

Pour 2019 2020 :

- préparation de la réforme du lycée
- déménagement

M. Deutsch met en lumière la nécessité de réfléchir à la manière de faire respecter l'équilibre entre l'usage des nouvelles technologies et celui des supports de l'image et du papier (encouragement à la lecture, fréquentation de la bibliothèque...) ; il dit avec quels soins et vigilance doit être menée l'intégration des nouvelles technologies.

3. Etat du personnel de Sévigné.

L'organigramme est fourni à l'assistance.

Nouveautés :

- un demi-poste de chargé des admissions primaire et secondaire pour aider à cette lourde tâche les responsables de ces deux pôles et pour donner plus de cohérence aux recrutements d'élèves
- un poste à temps partiel de conseiller pédagogique ipad et nouvelles technologies
- une coordinatrice de vie scolaire dans le secondaire afin de mieux encadrer l'équipe d'Assistant d'Education
- un responsable Europe et international (quelques heures par mois)
- départ de Mme Canton qui n'est pas encore remplacée à la comptabilité. Un cabinet d'expertise comptable assure le relais.

Mme Noémie Peres a remplacé Mme Bejani au primaire.

4. Présentation et vote du budget définitif 2018-2019.

Madame le Proviseur indique qu'elle a pu adopter un logiciel de budget beaucoup plus précis que le fichier excel utilisé précédemment. Le budget est fourni à l'assistance.

Il permet d'établir une feuille pour les produits et une autre pour les charges.

Le plan comptable auquel doivent se référer les établissements d'enseignement est mis en place à partir de la rentrée 2018. Elle précise donc que nous sommes aujourd'hui dans une phase de transition complexe, car les lignes du budget actuel ne correspondent pas nécessairement à celles du budget précédent.

La présentation est toutefois clairement expliquée : le Conseil peut lire et l'état financier N-2 (voté en 2016-2017), et celui de 2017-2018, et la gestion globale. Grâce à la plus-value de la vente de l'immeuble de la rue Saint-Jacques, et grâce à des prévisions rigoureusement anticipées, le résultat net pour la prévision de résultat pour 2017-2018 est positif : le résultat devrait avoisiner les 250000 euros.

Le budget 2018-2019 devrait également afficher un résultat positif. La Directrice fait remarquer que hors produits ou charges exceptionnels, les comptes reviennent à l'équilibre un an plus tôt que ce qui était prévu avant le lancement du projet Arago et école primaire bilingue.

Madame la Présidente soumet le budget au vote : il est adopté à l'unanimité.

4. Vote des tarifs 2019-2020.

Madame le Proviseur souhaite ne pas changer les tarifs au vu des efforts que devront faire les familles dans le cadre des travaux. Seule une différence de 20 euros supplémentaires est proposée pour le primaire, car il paraît judicieux d'inclure désormais pour ces élèves dans leurs frais de scolarité le prix du Year Book. Madame la Présidente soumet au vote la proposition de tarifs 2019-2020 : cette dernière est adoptée à l'unanimité.

6. Communication sur le contrôle URSSAF.

Madame la Présidente rappelle que le dernier contrôle remonte à 15 ans, et elle explique qu'aux mois de mai-juin derniers le Collège a fait l'objet d'un redressement de l'URSSAF de 99 000 euros. Ce contrôle –qui en lui-même n'a rien d'excessif- a mis en évidence la nécessité de réorganiser le travail et les procédures de la comptabilité. Il a également permis de nous conforter dans notre analyse de la déclaration de certaines prestations du supérieur en droits d'auteur.

M. Benhamou insiste sur la nécessité de réorganiser le système comptable, car le contrôle de l'URSSAF a fait découvrir des erreurs de comptabilité élémentaires, que le Commissaire aux comptes aurait dû remarquer. Ce dernier arrivant au terme de son mandat au moment où se tiendra la prochaine Assemblée Générale de janvier 2019, il conviendra de proposer à cette Assemblée générale de se prononcer sur l'éventuelle désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes.

7. Préparation d'une Assemblée Générale extraordinaire permettant de désigner un Commissaire aux comptes et de revoir certains points des statuts.

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra à la fin du mois de janvier prochain. Madame la Présidente précise que la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire est également nécessaire en raison de l'arrivée d'assez nombreuses candidatures d'adhésion à l'Association, émanant d'anciens parents d'élèves et d'anciens personnels du Collège. Il ne paraît pas souhaitable que ces candidatures interfèrent ensuite au Conseil d'Administration avec celles des personnalités extérieures, car il faut veiller à ce que le Conseil reste ouvert sur des mondes différents et divers. Ainsi Madame la Présidente suggère que pour faire place aux anciens, porteurs de la mémoire de l'établissement, soit envisagée une modification des statuts de l'association, ce qui nécessite la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. A côté du collège des personnels (collège A), à côté de celui des parents (collège B), à côté de celui des personnalités extérieures (collège C), il serait possible de créer un 4^{ème} collège (collège D) d'anciens parents ou personnels. Ce collège D serait celui des « Anciens », il constituerait une mémoire de l'histoire de l'établissement, et permettrait à des personnes qui se sont investies pendant des années dans le Collège, de continuer à œuvrer pour lui. Parallèlement, le conseil d'administration pourrait s'étoffer de deux sièges émanant de ce nouveau collège D : un siège pour un ancien personnel ayant précédemment siégé au CA comme membre du collège A, un siège pour un ancien parent ayant précédemment siégé au CA comme membre du collège B.

Les membres présents du Conseil approuvent cette suggestion qui sera soumise au prochain CA, puis à l'AG extraordinaire.

8. Investissements.

Madame le Provisur présente le tableau qui récapitule le suivi des investissements à la fois pour les années passées et pour 2018-2019. Elle insiste en particulier sur l'urgence de la réfection de la façade et des fenêtres rue Henri Barbusse, ainsi que sur celle de l'isolation du même bâtiment qui souffre, entre autres, de graves infiltrations d'eau.

Elle explique ensuite les travaux qui devront être effectués rue Pierre-Nicole : installation d'un ascenseur, mise aux normes de l'installation électrique et de l'alarme incendie. Plus largement, le développement des travaux de la rue Pierre-Nicole doit répondre à trois exigences : - améliorer la qualité de vie au travail des personnels non-enseignants ; -améliorer les conditions de travail des enseignants en leur permettant de rester travailler au Collège en

dehors de leurs de cours ; - réserver plus d'espace aux élèves en dehors de la classe. Afin de mener à bien l'ensemble de cet aménagement, le permis de construire a été déposé en juin dernier, et devrait aboutir à la fin de novembre. Quant au dossier de consultation des entreprises, il doit être terminé fin octobre pour que la consultation se tienne en novembre. Une Commission doit être constituée, qui sera chargée d'examiner les propositions des entreprises, et au sein de laquelle chaque collègue du Conseil doit être représenté : M. Deutsch siègera dans la Commission au titre du collège A, Mme Geoffroy et M. Kapenatovic au titre du collège B, M. Benhamou au titre du collège C. Le Conseil approuve cette composition, de même que la consultation, à titre officieux, de M. Charpentier pour le suivi des travaux.

M. Deutsch pose la question de savoir si des découvertes archéologiques ne risquent pas de retarder les travaux.

Mme le Proviseur a bon espoir qu'il n'en soit rien car le seul endroit où il sera nécessaire de creuser le sol sous l'ascenseur représentera une surface de 2m² ; de toute façon il est prévu que des archéologues viennent vérifier.

Mme le Proviseur développe ensuite le problème des financements : en janvier prochain, il faudra aller chercher ces derniers à la fois auprès de la Région Ile-de-France qui semble disposée à aider, et auprès des banques. L'année 2019-2020, celle des travaux, correspond en outre à un tournant dans la charge de la dette du Collège. A M. Yeodet qui demande à quel montant s'élèveront les travaux et quelle sera la durée de la dette, Mme le Proviseur répond que le coût est à l'heure actuelle estimé à 4 millions 500 000 euros, et la durée de la dette sans doute de 10 ans. Les travaux commenceront à l'été 2019, et il est prévu que, pour leur durée, les élèves déménagent dans un lycée parisien peu éloigné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 21h10.

La Présidente

La secrétaire de séance



Annie Lhéréte



Nicole Ferrier